

Rapport du président national

Janvier à mars 2004

Consoeurs et confrères,

J'espère que vous êtes toutes et tous en pleine forme, car nous nous apprêtons à relever un vaste éventail de défis à tous les niveaux de notre syndicat.

Depuis mon rapport de décembre 2003, les choses ont bougé sur de nombreux fronts. Nous n'avons connu que quelques grèves et lock-outs, mais leur durée a été plutôt importante dans certains cas.

Sur le front des négociations, 2004 sera une année bien remplie et, comme vous pourrez le constater à la lecture du présent rapport, certains gouvernements provinciaux semblent bien décidés à provoquer la confrontation.

Comme toujours, nos membres de tout le pays ont beaucoup travaillé et ont remporté de nombreuses victoires. Je souhaite que le présent rapport vous donne un aperçu des dossiers que nous devons mener et de l'incroyable militantisme dont font preuve les membres du SCFP jour après jour.

Division du transport aérien

Toutes les composantes de la Division du transport aérien se sont réunies à Toronto à la fin de janvier et les membres ont convenu de procéder à la restructuration de la Division. Cette solution répond à certaines insatisfactions que ressentait depuis longtemps la composante d'Air Canada (qui représente plus de 90 % des membres de la Division). La Division tiendra une conférence au printemps pour faire approuver la restructuration.

Notre composante de First Air a conclu une convention collective provisoire après une difficile ronde de négociations. Nos membres sont allés distribuer des dépliants dans les classes de formation de « scabs » offertes par l'employeur, ce qui a incité First Air à retirer ses demandes de concessions. Nous avons obtenu un règlement de 13,5 % sur 4 ans, avec 1 % de plus pour les REER.

Le processus d'émergence d'Air Canada de la loi de la protection contre les créanciers continue d'être compliqué. Equity Investor Trinity Investments a promis 650 millions de dollars, mais exige un régime de retraite à deux niveaux. La société propose que les nouveaux employés et employées et certains membres du personnel soient couverts par un régime à cotisations différées, plutôt que par l'actuel régime à prestations différées.

Les syndicats d'Air Canada, dont le SFCP, ne veulent même pas considérer cette proposition. L'année dernière, pendant les négociations, les syndicats d'Air Canada ont accordé des concessions d'un peu plus d'un milliard de dollars pour chacune des six années de la convention. Le cœur de cette entente était la préservation de l'actuel régime de retraite. Au moment de rédiger le présent rapport, les syndicats d'Air Canada résistaient toujours aux changements de structure de leur plan de révision. Une entente a aussi été conclue sur le passif non capitalisé du régime et celle-ci a été présentée à l'OFFSI, l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite.

Grèves et lock-outs

Depuis mon rapport de décembre 2003, nous avons obtenu une entente pour les membres de la section locale 3078 au service du conseil scolaire de Wadena (Saskatchewan). Les membres, qui ont passé 130 jours aux piquets de grève, ont résisté à toutes les demandes de concessions et ont conservé leur sécurité d'emploi tout en améliorant leurs salaires et leurs avantages sociaux.

Les répartitrices et répartiteurs de taxi d'Ottawa, membres de la section locale 4266-08, ont entrepris une grève la Veille du Jour de l'An. Après trois semaines, ils ont conclu une nouvelle entente qui prévoit une augmentation significative des barèmes de départ, une réduction du nombre d'échelons salariaux et une assurance-santé payée par l'employeur.

Les travailleuses du refuge pour femmes d'Aurora, en Ontario (section locale 3636), ont été mises en lock-out le 24 janvier 2004. La direction veut licencier neuf membres (toutes militantes syndicales) sous prétexte qu'elles ne possèdent pas la formation voulue pour conserver leur emploi. Au moment du lock-out, les femmes et les enfants du refuge ont été relogés dans des hôtels à une heure d'avis.

Au Québec, les membres de la section locale 301-07 chez Six Flags, en grève depuis le 19 novembre 2003, sont rentrés au travail le 8 février 2004. Cet excellent règlement comprend des hausses de salaire de 16 % à 53 %. En outre, 140 nouveaux membres, travailleuses et travailleurs des stands de concession (restaurants et entrepôts), seront désormais représentés par la section locale 301.

Les groupes qui suivent étaient toujours en grève au moment de rédiger le présent rapport :

PROVINCE	SECTION LOCALE	EMPLOYEUR	N ^{bre} DE MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE
Québec	2229	Ville de Blainville	46	19 janvier 2004 (grève tournante)
Ontario	3636	Yellow Brick House	31	24 janvier 2004 (lock-out)
Québec	4255	Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	7	11 mars 2003
Québec	4290	Municipalité de Sainte-Béatrice	7	11 mars 2003
Québec	4646	Groupe TVA	6	30 janvier 2004 (lock-out)

Nouveau Pacte pour les villes canadiennes

Comme beaucoup d'entre vous le savez, l'état de nos villes, en particulier de l'infrastructure en décrépidité (routes, réseaux d'aqueducs et d'égouts, ponts, etc.), fait l'objet d'un débat national grandissant.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) estime à 60 milliards de dollars le déficit dans les travaux de réparation de l'infrastructure des villes du Canada. Le délestage des responsabilités provinciales, le manque de financement fédéral et la pression croissante exercée sur les impôts fonciers des villes se sont combinés pour aggraver considérablement ce déficit d'infrastructure depuis quelques années.

La FCM et les maires des grandes villes du Canada demandent de nouvelles sources de revenus pour les municipalités. Les options proposées incluent un rabais des paiements de TPS, une portion de la taxe fédérale sur le carburant automobile et une portion de l'impôt fédéral et provincial sur les revenus des particuliers et des entreprises.

Le SCFP appuie la création d'un Nouveau Pacte pour les villes canadiennes, car nos membres des municipalités ne connaissent que trop bien l'état lamentable de notre infrastructure.

Nous avons participé à une série d'activités en appui au projet d'un Nouveau Pacte :

- En décembre 2003, nous avons écrit à tous les maires et mairesses des villes canadiennes pour leur transmettre l'avis juridique du SCFP sur les répercussions des accords de commerce sur les gouvernements municipaux du Canada.
- Nous avons eu une rencontre avec la FCM pour coordonner les activités relatives au Nouveau Pacte. Nous assisterons aussi au congrès annuel de la FCM à Edmonton à la fin de mai.
- En janvier, j'ai assisté à la rencontre convoquée par le maire de Toronto, David Miller, avec les maires des dix plus grandes villes du Canada sur le Nouveau Pacte. La présidente de la section locale 79 (cols blancs de Toronto) et le président de la section locale 416 (cols bleus de Toronto) assistaient également à la réunion.
- À la fin de janvier, avec le président de la section locale 30 (cols bleus d'Edmonton), j'ai assisté à une rencontre avec le maire Bill Smith et je lui ai offert notre appui pour le projet du Nouveau Pacte.
- À la mi-février, j'ai rencontré l'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique Mike Harcourt, qui dirige un comité fédéral sur le dossier des villes.
- Nous continuerons de rencontrer les maires canadiens afin de travailler avec eux à un Nouveau Pacte pour les villes canadiennes.

Conflit SEH-IWA-CTC

Notre conflit avec IWA-Canada et le Congrès du travail du Canada (CTC) n'est toujours pas réglé.

Pour récapituler, disons qu'il a été bien démontré que la loi 29 du gouvernement Campbell de la Colombie-Britannique a eu pour effet d'éliminer les droits du successeur, ainsi que les dispositions protégeant les travailleuses et travailleurs contre la sous-traitance. Avec cette attaque législative, le gouvernement a commencé à sous-traiter le travail du personnel de soutien.

Trois entreprises (Sodexo, Aramark et Compass) ont commencé à approcher des syndicats pour les convaincre de signer des ententes de partenariats (ou ententes volontaires) pour représenter le personnel des sous-traitants. Le BCGEU et les TUAC ont refusé. Mais IWA-Canada a accepté. Sa plus grande section locale de Colombie-Britannique a signé des ententes qui réduisent les salaires de moitié, éliminent les régimes de retraite et diminuent les avantages sociaux. Ces ententes sont imposées aux travailleuses et travailleurs qui cherchent du travail auprès des sous-traitants.

Le SCFP soutenait que ces prétendues ententes de partenariat étaient contraires aux statuts du CTC, et un arbitre indépendant nommé par le CTC nous a donné raison. Le SCFP a demandé que l'IWA se retire de toutes ces ententes, à défaut de quoi nous demanderions l'imposition de sanctions de niveau 3 contre IWA-Canada. Le Comité exécutif du CTC a rejeté cette motion.

Une motion substitut (que le SCFP n'a pas appuyée) a plutôt été adoptée. Elle visait à « ériger une clôture » autour des contrats accordés avant la décision de l'arbitre du CTC. Depuis la réunion de l'exécutif du CTC de novembre 2003, IWA-Canada ne s'est pas conformé à cette résolution. Les questions litigieuses n'ont donc pas été réglées.

Il vaut la peine de souligner certains points importants dans ce conflit :

- Jusqu'à maintenant, nous avons perdu près de 5 000 emplois et ce travail (effectué surtout par des femmes) a été dévalué. Les salaires ont été réduits de moitié et les régimes de retraite éliminés. En tant que syndicat, nous devons mobiliser l'appui, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du SCFP, contre la privatisation imposée par le gouvernement de la C.-B. et l'élimination de droits syndicaux fondamentaux.
- Il est presque impossible pour nous de lutter en même temps contre un gouvernement de droite, contre des entreprises mondiales et contre un affilié du CTC.
- Les statuts et la structure du CTC ne prévoient aucun moyen efficace pour faire face à une situation où un affilié entreprend des activités qui divisent notre mouvement.
- Nous jouissons d'un appui extraordinaire chez les fédérations du travail, les conseils du travail et les militantes et militants syndicaux de la base.
- Nous devons continuer de faire pression sur le CTC pour qu'il prenne les mesures qui s'imposent contre IWA-Canada et oblige le syndicat à se retirer des prétendues « ententes de partenariat ».

Édification de relations

Le Conseil exécutif national a discuté de l'importance des relations avec d'autres syndicats et de la participation du SCFP aux fédérations et aux conseils du travail. Plus que jamais, le SCFP doit renforcer ses liens avec ses alliés du mouvement syndical.

Pendant les quelques mois depuis mon entrée en fonction comme président, j'ai rencontré de nombreux membres du Comité exécutif du CTC, d'autres organisations et de groupes de coalition pour ouvrir les lignes de communication et consolider les alliances du SCFP. Le SCFP organise aussi des rencontres conjointes avec d'autres dirigeantes et dirigeants de syndicats du secteur public afin de discuter de dossiers d'intérêt commun.

En voyageant, j'ai aussi essayé de rencontrer autant de sections locales du SCFP que possible afin de parler personnellement aux membres des défis qu'ils doivent relever et de favoriser les échanges face à face. Au cours de ces discussions, j'ai incité les sections locales à jouer un rôle actif dans l'ensemble du mouvement syndical dans leurs collectivités, à participer à l'action politique et à se joindre à des groupes de coalition. C'est en créant des liens plus solides au niveau de la collectivité que nous jetterons les bases solides de notre campagne pour des collectivités fortes et de notre lutte contre la privatisation.

Le SCFP soutient les travailleuses et les travailleurs de Stelco

Les membres du Conseil exécutif national ont été invités, à leur dernière réunion, à accorder leur soutien et leur solidarité aux travailleuses et travailleurs de Stelco, membres des Métallurgistes Unis d'Amérique, afin de les aider à protéger leurs régimes de retraite, leurs salaires et leurs conditions de travail, au moment où la société se restructure en vertu de la protection de la loi sur les faillites.

La résolution propose :

- Que le SCFP participe activement à la manifestation de riposte des Métallos, qui doit avoir lieu le 1^{er} mai au Copps Coliseum à Hamilton ;
- Que les organismes détenant une charte du SCFP fassent parvenir des messages d'appui aux Métallos ; que le SCFP s'engage à travailler avec d'autres organisations syndicales pour promouvoir et faire adopter une loi visant à protéger les travailleuses et travailleurs lorsque des employeurs déclarent faillite ; et que le SCFP appuie le projet de loi C-474.

Stratégie pour les élections fédérales

La stratégie du SCFP pour les prochaines élections invitera les membres du SCFP à participer activement à ce qui sera sans doute la campagne électorale la plus importante de notre histoire.

Notre stratégie électorale sera centrée sur une campagne d'idées, qui mettra à l'avant-plan des enjeux d'importance pour le SCFP, en particulier la privatisation des services publics. À cette fin, le SCFP continuera de travailler avec diverses coalitions et

d'appuyer les efforts déployés par le CTC pour sensibiliser le public aux dossiers qui revêtent une importance particulière pour nos membres. Nous affecterons aussi des bénévoles aux campagnes prioritaires du NPD.

Chaque région a été invitée à nommer une coordonnatrice ou un coordonnateur des élections qui travaillera avec toutes les structures pertinentes du SCFP et prêtera main forte aux coordonnatrices et coordonnateurs politiques de sa région.

Document d'orientation stratégique

Comme nous l'avons mentionné, notre congrès national de 2003 a adopté un document d'orientation stratégique, après quatre heures de débat réparties sur quatre jours au congrès.

Le document d'orientation stratégique établit trois objectifs principaux :

1. Renforcer notre pouvoir de négociation pour nous défendre et réaliser des gains.
2. Accroître notre efficacité au jour le jour comme syndicat.
3. Intensifier notre campagne contre la sous-traitance et la privatisation.

Annexée au présent rapport, vous trouverez une version abrégée de ce document. Je vous invite à adapter vos priorités locales à cet énoncé de politique que notre congrès a appuyé avec une majorité écrasante.

Depuis le congrès, nous avons amorcé l'importante tâche d'intégration du document d'orientation stratégique au budget du SCFP, aux sessions de formation de notre personnel et au travail de planification des divisions provinciales.

Lancement de la campagne pour fortifier les collectivités

Les membres du Conseil exécutif national ont adopté un plan de travail ambitieux et polyvalent qui permettra au SCFP d'intensifier sa campagne contre la sous-traitance et la privatisation. Entre autres, la campagne portera sur des façons de fortifier les collectivités en favorisant le réinvestissement dans l'infrastructure publique et en consolidant la prestation publique de services publics.

On prévoit notamment une exposition communautaire qui sera présentée aux congrès des divisions provinciales ; des projets d'action politique et de lobbying ; une journée d'action pour des collectivités fortes ; la participation à la conférence annuelle de la Fédération canadienne des municipalités ; la poursuite du travail pour promouvoir les obligations d'épargne publiques ; une recherche sur les femmes et la privatisation ; des sondages nationaux ; et la création d'alliances solides.

Les membres du SCFP sont invités à visiter notre nouveau guide sur la privatisation, accessible sur le site Web du SCFP, qui aide à connaître et à combattre les menaces de privatisation. Le guide permet à celles et ceux qui le consultent de repérer des projets de privatisation dans leur propre collectivité.

Comités nationaux du SCFP

Tous les comités nationaux et groupes de travail du SCFP se réuniront du 30 avril au 2 mai 2004.

Il s'agit d'une première pour nous. Le Conseil exécutif national a pris cette décision afin de permettre à nos comités de se réunir pour discuter de leurs objectifs, de leurs relations les uns avec les autres et de la meilleure façon de répartir leur travail dans l'ensemble de notre syndicat.

Mais surtout, tous les comités seront invités à intégrer le document d'orientation stratégique du congrès de 2003 à leur travail en 2004-2005.

Faits saillants dans les régions

Terre-Neuve et Labrador

Plus des deux tiers de nos membres sont en négociation et il semble que le nouveau gouvernement conservateur soit bien décidé à imposer des gels de salaire aux travailleuses et travailleurs du secteur public. Le SCFP de Terre-Neuve et Labrador mène une campagne de relations publiques et travaille en étroite collaboration avec d'autres syndicats du secteur public. Une grève devrait avoir lieu d'ici la fin mars si nous sommes incapables d'en arriver à une entente avec l'employeur.

Nouvelle-Écosse

Les travailleuses et travailleurs de la santé sont en négociation et il semble que la ronde sera très difficile. Nous avons une grande campagne de recrutement en cours dans le secteur des foyers d'accueil.

La section locale 1867 (travailleuses et travailleurs de la voirie) continue de faire campagne pour faire inclure ses membres dans la Loi sur les syndicats (*Trade Union Act*). Ces travailleuses et travailleurs sont présentement régis par une loi spéciale (*Highway Workers Act*), qui limite strictement les activités syndicales, entre autres en interdisant la grève.

Île-du-Prince-Édouard

Le SCFP de l'Î.-P.-É. a tenu une réunion de son exécutif pour discuter de l'intégration du document d'orientation stratégique à notre travail sur l'île. La division prévoit aussi organiser une conférence des femmes au printemps, les 23 et 24 avril.

Nouveau-Brunswick

Le 9 février 2004, la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick a tenu une conférence de presse pour annoncer une entente conclue entre 18 syndicats représentant 65 000 membres, en appui à la libre négociation collective. Le SCFP du N.-B., avec notre personnel de la région, a pris la tête de cette initiative, qui découle d'une décision prise par toutes les sections locales de retirer leurs services si un groupe du SCFP se faisait imposer une loi de retour au travail ou une convention collective.

L'assurance-auto publique reste un dossier actif dans la province et un comité multipartite doit publier son rapport sous peu.

Québec

Le SCFP-Québec, avec tous les affiliés de la FTQ et l'ensemble du mouvement syndical au Québec, continue de se mobiliser contre la décision du gouvernement Charest d'affaiblir les lois du travail et de privatiser les services de santé et d'autres.

Les sondages d'opinion publique montrent que la population n'appuie pas l'attaque lancée par le gouvernement Charest contre le secteur public.

Une importante décision judiciaire a invalidé le chapitre IX de la loi sur l'équité salariale. Les dispositions de ce chapitre constituaient dans les faits un échappatoire pour certains employeurs. En effet ceux qui par le passé auraient fait des travaux de relativités salariales pouvaient être exemptés de l'application du régime général prévu par la loi. Ces dispositions ont été considérées comme étant discriminatoires.

Ontario

Le gouvernement McGuinty, qui avait amorcé un changement positif en Ontario, envoie des signaux bien différents depuis quelque temps.

Il continue d'adhérer aux solutions des 3P pour reconstruire le réseau de la santé, et son projet de loi 8 menace les droits de négociation des travailleuses et travailleurs de la santé. Le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) a entrepris une riposte intensive contre toute tentative de s'en prendre aux droits de négociation.

À une échelle plus large, les commentaires du premier ministre sur les négociations dans le secteur public ont suscité une réponse rapide du SCFP et d'autres syndicats.

La division de l'Ontario continue de planifier des campagnes découlant de la séance de réflexion du 3 décembre.

Manitoba

Le gouvernement du Manitoba ramène la confection des sandwiches à l'interne après l'échec d'une expérience de sous-traitance. Ce travail devrait être fait par des membres du SCFP à l'établissement centralisé de préparation des aliments de Winnipeg.

D'importantes négociations devraient commencer au printemps dans le secteur de la santé. Il y aura aussi des votes de fusion dans les conseils scolaires cette année.

Saskatchewan

Plus de la moitié des 24 000 membres de la Saskatchewan participeront à des négociations dans le secteur de la santé cette année.

En outre, la plupart des principales conventions collectives s'ouvrent cette année dans toute la province.

Alberta

L'exécutif du SCFP-Alberta prépare fébrilement l'ouverture de son premier bureau de division. De plus, les déléguées et délégués au congrès annuel de Lethbridge (en mars) discuteront d'une résolution proposant de créer un poste de présidente ou président de la division à plein temps. Une session de réflexion devrait aussi avoir lieu au début de mai.

Chacun de ces projets s'inscrit dans nos plans pour renforcer la présence du SCFP en Alberta.

Le SCFP maintient une présence forte dans le secteur de la santé en Alberta. Le Centre de soins de Grande Prairie, qui avait quitté le syndicat en 1991, a voté en faveur d'un retour au SCFP. Nous sommes heureux de les accueillir de nouveau dans nos rangs et nous avons hâte de négocier une solide convention collective avec eux.

Au début de janvier, les militantes et militants de la section locale 3550 se sont joints aux membres de la Coalition d'Edmonton contre la guerre et le racisme pour livrer de faux missiles au bureau de la vice-première ministre Anne McLellan. Les membres

protestaient contre l'intention du gouvernement canadien de se joindre au système américain de défense antimissile.

Colombie-Britannique

Le SCFP de la C.-B. se mobilise à l'échelle de la province pour organiser une Journée de la démocratie. Des moyens d'action sont prévus dans la collectivité et au travail pour faire comprendre au gouvernement Campbell que la Colombie-Britannique en a assez !

Les négociations se dirigent vers l'impasse avec nos membres du SEH aussi. Les efforts concertés que nous avons déployés pour protéger les emplois aux tables de négociation du secteur de la santé se butent à l'idéologie de la privatisation.

Les membres de la C.-B. ont participé à de très difficiles négociations multisyndicales dans les secteurs des services sociaux et des services communautaires.

Le gouvernement Campbell tente toujours de se délester de ses responsabilités en matière de prestation des services. L'économie de la Colombie-Britannique est la moins performante du Canada, entre autres à cause des baisses d'impôts mal conçues et des politiques antisyndicales du gouvernement.

Les négociations du secteur K-12 sont une autre priorité importante pour les sections locales de la C.-B.

Retraites au pays

Deux très importants membres du personnel ont annoncé leur intention de prendre leur retraite : le confrère Jim Holmes (directeur régional – Saskatchewan) et la consœur Cynthia Wishart (directrice régionale – Colombie-Britannique). Au nom de notre syndicat, je tiens à les remercier et à leur rendre hommage pour les nombreuses années qu'ils ont consacrées au SCFP.

Ailleurs au pays, d'autres membres du personnel du SCFP prennent aussi leur retraite. Ce sont : Kathleen Kennedy (bureau de Nanaimo), Myrna Weiss (bureau de Kitchener), Darlene Bellinger (bureau de Kelowna), Mary Doesberg (bureau de Toronto), les conseillères et conseillers syndicaux Norman MacKenzie (bureau de Peel), June Ross (bureau de Nanaimo), Guy Gohier (bureau régional de Québec), Paulette Caron (bureau de Prince Albert), Egon Keist (Division du transport aérien – Toronto), John Welden (bureau régional de Saskatchewan) et Ron Pilling (bureau régional de l'Alberta). Je sais que vous vous joindrez à moi pour les remercier du dévouement dont ils ont fait preuve pendant toutes ces années et pour leur souhaiter une longue et heureuse retraite !

En terminant, je rappelle que nos militantes et militants sont au cœur de l'action d'un océan à l'autre. Nous avons de nombreux défis à relever, mais notre unité et notre détermination nous aideront à remporter nos luttes.

En toute solidarité,

Le président national,

PAUL MOIST

:dl/siepb 491
P. j.

Document d'orientation stratégique : Trois priorités stratégiques pour le SCFP

1. Consolidation de notre pouvoir de négociation pour défendre nos gains et les élargir

- ▶ Plus de négociations coordonnées et centralisées par secteur.
 - i. Chaque secteur doit élaborer un plan stratégique pour accroître la coordination et la centralisation des négociations.
- ▶ Des pactes de solidarité du SCFP qui engagent les membres à agir si un autre groupe de travailleuses et de travailleurs est attaqué.
- ▶ Coordination avec d'autres syndicats là où nous représentons des travailleuses et des travailleurs d'un même secteur.
- ▶ Meilleur échange d'information sur les négociations et meilleur accès aux données électroniques sur les clauses de conventions collectives.
- ▶ Accroissement de la capacité de mobiliser les membres.
- ▶ Accroissement de la capacité d'assurer un soutien de grève à d'autres.
- ▶ Augmentation des affiliations.
- ▶ Nouvelles façons créatives de recruter – surtout dans les petits lieux de travail.
- ▶ Établissement de priorités de négociation clés à l'échelle du SCFP.
- ▶ Action politique pour soutenir la négociation collective et lutter contre l'imposition de lois restrictives, quelle que soit la forme qu'elles prennent.
- ▶ Rôle accru des conseils régionaux, là où il y en a, dans le soutien à la négociation collective, l'action politique et le soutien de grève.

2. Accroissement de notre efficacité au jour le jour comme syndicat

- ▶ Étude exhaustive des difficultés et des faiblesses afin d'élaborer un plan de redressement efficace.

- ▶ Développement des compétences des leaders des sections locales et des conseils de négociation, ainsi que des militantes et militants afin qu'ils soient plus efficaces à tous points de vue.
- ▶ Développement des compétences des membres du personnel afin d'aider les sections locales et les conseils de négociation à bâtir le syndicat.
- ▶ Élaboration d'un programme visant à accroître la participation, à tous les niveaux du syndicat, des femmes et des autres membres des groupes en recherche d'égalité.
- ▶ Mise en œuvre d'un programme visant à inciter les sections locales à maintenir des listes de membres actifs, incluant les courriels.

3. Intensification de notre campagne pour stopper la sous-traitance et la privatisation

- ▶ Mobilisation active contre toute tentative de privatisation ou de sous-traitance dans nos compétences.
- ▶ Coordination de la lutte contre la privatisation sur une base nationale par un soutien aux batailles stratégiques locales et provinciales et un partage d'information et d'expérience à l'échelle du pays.
- ▶ Lutte pour les droits de représentation du successeur. Là où ces droits n'existent pas, suivi de notre travail par la syndicalisation des travailleuses et travailleurs des services sous-traités ou privatisés.
- ▶ Invitation à l'ensemble du mouvement syndical à participer à la lutte contre la privatisation, notamment en résistant aux employeurs et à d'autres syndicats qui tentent d'affaiblir des normes du travail négociées en signant des ententes de reconnaissance volontaires inférieures aux normes.
- ▶ Arrêt des investissements des caisses de retraite dans des projets de privatisation.
- ▶ Défense vigoureuse des protections en matière de sécurité d'emploi par des négociations coordonnées et centralisées, et par des moyens d'action qui pourront aller jusqu'à la grève s'il le faut, qu'elle soit régionale, provinciale ou nationale.
- ▶ Mobilisation contre les accords de libre-échange.

- ▶ Création de liens avec des syndicats du monde entier pour lutter contre la privatisation à un niveau mondial.
- ▶ Élaboration de stratégies et de campagnes pour ramener certains services privatisés dans le secteur public. Il faut fixer des cibles stratégiques, par exemple les soins de longue durée, les services de gestion des déchets, les services alimentaires et autres dans des établissements publics (universités, hôpitaux, écoles).